

PRÊTS À EMPORTER

MODE D'EMPLOI

RETOURS ET EMPRUNTS DE VOS DOCUMENTS

C'est un service « à emporter » qui ne prend pas de risque avec votre santé ni celle des autres ! La commune est attentive à appliquer toutes les précautions sanitaires. Car malgré le déconfinement, le virus circule toujours. Si l'affluence de la formule est trop importante, le service évoluera vers un accueil sur rendez-vous.

QUE PUIS-JE EMPRUNTER ?

Pendant le fonctionnement du « Prêts à emporter », le nombre de documents par carte ainsi que la durée de vos prêts sont doublés. Vous pouvez ainsi prendre 10 imprimés (livres, revues et livres audio), 4 CD et 4 DVD pour huit semaines.

COMMENT CHOISIR ?

Vos sélections seront prêtes le lendemain de votre commande.

Pour commander, vous avez 3 possibilités :

FAITES VOTRE CHOIX SUR NOTRE CATALOGUE EN LIGNE !

Rdv sur : <https://mediatheque.saint-genis-pouilly.fr/>. Réservez les documents que vous voulez emprunter. Nous avons augmenté les quotas de réservation.

Identifiants oubliés ?

Demandez-les nous par mail.

ENVOYEZ VOTRE SÉLECTION PAR EMAIL :

mediatheque@saint-genis-pouilly.fr !

Merci de nous lister les titres que vous souhaitez emprunter.

TÉLÉPHONEZ-NOUS !

Vous pouvez nous appeler les matins du mardi au samedi au **04 50 42 12 42**.

Nous préparerons ensemble votre commande.

BON À SAVOIR

Les documents sont « pré-prêtés » sur votre carte. Donnez-nous simplement votre nom pour les récupérer.

LE PORT DU MASQUE EST RECOMMANDÉ

VENIR CHERCHER SA COMMANDE...

Le « prêts à emporter » est ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 16h.

Présentez-vous dans le hall d'accueil du bâtiment, au 9 rue de Gex. Les échanges ont lieu dans la salle annexe de la médiathèque (à gauche du SAS).

L'accès est limité à 2 passages à la fois dans la pièce.

Pour éviter les croisements, un parcours sécurisé est aménagé.

Les documents réservés qui n'auront pas été récupérés dans la semaine seront remis en circulation.

... ET DÉPOSER SES RETOURS

Des cartons sont mis à votre disposition pour que vous déposiez directement vos documents en retour.

Si vous voyez que les documents que vous avez rendus sont encore sur vos comptes lecteurs, ne vous inquiétez pas !

Nous les isolons pendant 10 jours. Après leur quarantaine, nous les nettoierons et nous les remettrons en circulation. Ils disparaîtront de vos comptes passé ce délai.

La boîte de retours dans le SAS est condamnée jusqu'à nouvel ordre.

MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND

9, RUE DE GEX | 04 50 42 12 42 | MEDIATHEQUE@SAINT-GENIS-POUILLY.FR

EN FONCTION DES ÉVOLUTIONS DE LA PANDÉMIE ET DES DÉCISIONS NATIONALES CE SERVICE PEUT ÉVOLUER.